

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN**Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Catherine Moureaux, *Présidente du Conseil* ;
Françoise Schepmans, Amet Gjanaj, Jef Van Damme, Olivier Mahy, Houria Ouberri, Jamel Azaoum,
Georges Van Leeckwyck, Maria Gloria Garcia-Fernandez, *Échevin(e)s* ;
Jamal Ikazban, Paulette Piquard, Ahmed El Khannouss, Michel Eylenbosch, Danielle Evraud, Dirk De
Block, Ann Gilles-Goris, Tania Dekens, Leonidas Papadiz, Hassan Ouassari, Carine Liekendael,
Mohamed Daif, Yassine Akki, Mohamed El Bouazzati, Khalil Boufraquech, Leila AGIC, Mohammed
EL BOUZIDI, Luc Vancauwenberge, Laetitia KALIMBIRIRO NSIMIRE, Khadija Zamouri, Pascal Paul
Duchesne, Rajae Maouane, Théophile Emile Taelmans, Didier Fabien Willy Milis, Abdallah Kanfaoui,
Rachid Ben Salah, Taoufik Hamzaoui, *Conseillers communaux* ;
Gilbert Hildgen, *Secrétaire adjoint*.

Excusés

Abdellah Achaoui, *Échevin(e)* ;
Hicham Chakir, Hind Addi, Saliha Raiss, Rachid Mahdaoui, Laurent Mutambayi, Mohamed Amine
Akrouh, Joke Vandenbempt, Emre Sumlu, *Conseillers communaux* ;
Jacques De Winne, *Secrétaire communal*.

Séance du 23.12.20

#Objet : Taxes communales - Taxe additionnelle au précompte immobilier - Renouvellement pour 2021.#

Séance publique

Finances

LE CONSEIL,

Vu le Code des Impôts sur les revenus 1992, notamment l'article 464, 1° ;

Vu la Nouvelle Loi communale, notamment les articles 117 et 260 ;

Vu sa délibération du 18 décembre 2019, arrêtant le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2020 ;

Considérant que l'objectif poursuivi par la présente taxe est de procurer à la commune de Molenbeek-Saint-Jean les moyens financiers nécessaires à ses missions et aux politiques qu'elle entend mener, ainsi que d'assurer son équilibre financier ;

Vu la situation financière de la Commune ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

DECIDE :

Article unique :

Il sera perçu pour l'exercice 2021, au profit de la commune TROIS MILLE TROIS CENT CINQUANTE (3350) centimes additionnels communaux au précompte immobilier.

36 votants : 25 votes positifs, 11 votes négatifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire adjoint,
(s) Gilbert Hildgen

La Présidente du Conseil,
(s) Catherine Moureaux

POUR EXTRAIT CONFORME
MOLENBEEK-SAINT-JEAN, le 28 décembre 2020

Pour le Secrétaire communal,
Le Secrétaire adjoint,



La Bourgmestre,

Gilbert Hildgen

Catherine Moureaux

Gilbert Hildgen
(Signature)

Digitally signed by
Gilbert Hildgen
December 28, 2020 2:18
PM
Read and approved

**Catherine
Moureaux**
(Signature)

Digitally signed by
Catherine Moureaux
December 28, 2020 1:49
PM
Read and approved